

Public concerné

Le module d'accompagnement de 24h est destiné à toute personne ayant entrepris une démarche de validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention du diplôme d'Etat d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture et ayant obtenu un accord de recevabilité de son dossier (livret I).

Finalité et contenu

Le module d'accompagnement de 24h vise à :

- Accompagner le candidat à finaliser le livret de présentation des acquis (livret II) ;
- Préparer le candidat à l'entretien avec le jury de validation des acquis de l'expérience.

Ce module de formation va permettre au candidat de :

- Identifier les situations et les pratiques professionnelles pouvant rendre compte des compétences et des connaissances acquises au cours de son expérience professionnelle ;
- Savoir conceptualiser, formaliser et rédiger l'analyse de ses pratiques professionnelles quotidiennes ;
- Développer des aptitudes à la communication dans le cadre d'un entretien avec un jury ;
- Structurer et présenter un exposé à l'oral ;
- Apprendre à se positionner comme aide-soignant ou auxiliaire de puériculture lors de l'entretien avec le jury de validation ;
- Construire son projet professionnel et formaliser ses motivations au regard du diplôme à valider.

Objectifs de formation

Accompagner le candidat à se projeter dans un environnement professionnel autre que celui rencontré lors de son expérience professionnelle ;

Mesurer l'impact d'un changement professionnel et identifier les exigences du métier d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture et l'évolution de son environnement ;

Accompagner le candidat à évaluer ses aptitudes et ses capacités à se questionner sur sa pratique professionnelle ;

Développer des capacités d'écoute et de communication ;

Développer des capacités d'analyse et de synthèse ;

Développer des capacités d'argumentation ;

Mobiliser les capacités d'écriture (vocabulaire, orthographe, grammaire, syntaxe) ;

Structurer et présenter un exposé à l'oral ;

Développer des aptitudes à la communication dans le cadre d'un entretien de validation des acquis de l'expérience ;

Construire son projet professionnel et formaliser ses motivations au regard du diplôme à valider.

Méthodes pédagogiques

La réflexion collective autour de la rédaction du livret II ;

L'analyse des situations et des activités retenues par unité de compétences pour mettre en évidence les compétences acquises au cours de l'expérience professionnelle ;

L'entraînement à l'épreuve orale en groupe ;

La simulation d'un entretien oral.

Intervenants

Cadres de santé formateurs de l'IFSI/IFAS de Pontoise ;

Lieu de la formation

IFSI/IFAS du Centre Hospitalier René-Dubos
3 bis avenue de l'Ile-de-France
95300 CERGY-PONTOISE

Durée de la formation

24 heures de formation obligatoire effectuées sur 3 jours 1/2

Coût de la formation

Prise en charge employeur : 462€ TTC dont 60 € de frais d'inscription
Sans prise en charge employeur : 324€ TTC dont 60 € de frais d'inscription

Inscription

Date de clôture le vendredi 10 novembre 2017